FR 14681

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 14070

RAPPORT

Sur la prise de l'isle de Cazan & de l'artillerie des Hollandois,

FAIT

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

PAR BARÈRE,

Dans la séance du 15 thermidor, l'an 2 de la République française une & indivisible.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Aujourd'hui la victoire ne trouvera plus dans cette enceinte un ennemi des succès des armées, & toutes les mains seront unanimes pour applaudir dans ce moment au courage de l'armée du Nord.

Ce n'est point assez pour elle de combattre & de vaincre; elle se réunit à vous par ses vœux pour combattre la tyrannie de l'intérieur.

THE NEWBERRY LIBRARY

« L'armée qui est sur les bords de la mer recevra avec enthousiasme la nouvelle du supplice de Robespierre & de ses complices : car elle abhorroit Robespierre & Saint-Just, » nous écrit Lacombe-Saint-Michel; & il ajoute à ces paroles, dans une dépêche officielle, la lettre suivante :

Dune-Libre, le 13 thermidor, l'an deuxième de la République une & indivisible.

Le représentant du peuple Lacombe-Saint-Michel, délégué près l'armée du Nord, au président de la Convention nationale.

« J'éprouve, à la nouvelle que nous recevons de Paris, qu'il existe des momens pénibles pour les représentans du peuple détachés aux armées, ceux où ils ne peuvent partager les dangers de la Convention nationale dans ses séances.

L'attitude ferme que vous avez tenue en imposera à l'univers entier; & un peuple ainsi représenté est destiné à faire régner la liberté sur tout le globe.

Si je ne les ai pas partagés, vos dangers, je partage du moins votre énergie; je la transmettrai aux armées; & c'est dans les terres étrangères, en attaquant l'infame coalition, que j'irai chercher les complices de Robespierre.

Salut & fraternité.

Signé, J. P. Lacombe-Saint-Michel. »

Aussitôt que le despotisme, revêtu d'une apparente popularité, a disparu, le calme a passé dans tous les esprits; la confiance a vivifié toutes les ames : les citoyens respirent librement, & les armées applaudissent à votre courage. En un instant, dans toute l'étendue de la République, du centre de Paris aux extrémités des frontières, l'on a senti fortement, l'on a éprouvé dans toutes les familles, dans toutes les sociétés, comme dans l'Assemblée même, que Robespierre est descendu tout entier dans le cercueil infame des conspirateurs contre la patrie.

Voyez avec quel civisme les armées se prononcent !

« Nous venons de communiquer à l'armée du Rhin, écrivent, le 13 de ce mois, Bourbotte, Hentz & Goujon, re-

préſentans du peuple, la proclamation de la Convention nationale au ſujet des traîtres Robeſpierre, Saint-Juſt & Couthon, &c., & nous avons fait mettre à l'ordre des deux armées la lettre que vous nous avez adreſſée. Nous pouvons vous aſſurer que cet événement, quoiqu'inattendu, ne fera qu'augmenter l'ardeur des défenſeurs de la patrie; ils partagent nos ſentimens; ils ne voient que les principes, que la Convention & le gouvernement. Puiſſe la juſtice éclatante qui vient d'être exercée, ſervir d'exemple à tous les ennemis de la liberté! »

Le même eſprit règne dans les autorités conſtituées, dans les ſociétés populaires. Entendez comment l'opinion publique ſe prononce dans les communes des frontières :

La municipalité de Givet, le comité de ſurveillance & la ſociété populaire de la même commune, à la Convention nationale.

« La révolution eſt dans le peuple, & non dans la célébrité de quelques individus, diſoit naguère à votre tribune un monſtre d'autant plus à craindre, que, ſous le voile d'un patriotiſme hypocrite, il vouloit, à l'aide de quelques ſcélérats ſes complices, anéantir la Convention nationale, & relever, ſur les cadavres ſanglans des repréſentans du peuple, le trône affreux de la tyrannie. O crime! ô trahiſon! Quoi, légiſlateurs! c'eſt au moment où nos armées ſont triomphantes, chaſſent par-tout, au pas de charge, la horde d'eſclaves coaliſés contre la liberté du peuple français; c'eſt au moment où la Convention nationale & les deux comités ſauveurs ſe dévouent ſans réſerve pour l'affermiſſement de la liberté & de l'égalité, & frappent indiſtinctement les ennemis de l'intérieur & de l'extérieur, que, dans le ſein même du comité de ſalut public, des Catilina modernes, d'exécrables Cromwel conſpiroient contre le peuple, & le diſputoient en ſcélérateſſe avec Pitt & Cobourg!

Mandataires du peuple, nous ne diſons qu'un mot: Vous avez précipité ces nouveaux Manlius, vous avez ſauvé la liberté; vous avez bien mérité de la patrie; continuez de

vous montrer inflexibles contre les ennemis du peuple ; qu'ils périssent tous, & que leur sang impur serve à cimenter la liberté, la République une, indivisible & impérissable.

Vive la République ! vive la Convention nationale ! Périssent tous les assassins du peuple & leurs complices ! »

C'est au milieu de ces succès contre les conspirations de l'intérieur, que l'armée du Nord continue ses triomphes. Hier cependant on répandoit dans Paris qu'il y avoit des revers militaires dans le Nord ; hier on faisoit circuler dans les places publiques le bruit que le général de cette armée avoit été amené à Paris, chargé de chaînes.

Aristocratie incorrigible & calomniatrice, tes desseins sont découverts, & tes vœux impies ne seront pas satisfaits. Le général Pichegru te répond par des victoires, l'armée du Nord par sa confiance dans ce chef, comme les soldats te répondent par des traits de bravoure & d'héroïsme.

L'armée est sur le chemin de la Hollande ; elle a effrayé & puni les caissiers, les agens de la coalition royale.

Nous apprenons que l'isle de Cazzan, poste important pour les opérations de cette campagne, est au pouvoir de la République.

L'armée du Nord a montré tant d'audace & de résolution, que les lâches coalisés, frappés par les premiers coups des républicains, ont pris la fuite & abandonné leur artillerie : nos canonniers passèrent à la nage, & leur présence seule faisoit quitter des canons par les coalisés. Ils ne pouvoient traîner des canons à travers les eaux ; leur courage leur assuroit des batteries entières sur l'autre rive. Nous avons pris soixante-dix pièces de canon, dont plus d'un tiers en bronze ; la République y acquiert aussi des tentes, des caissons & des voitures.

La possession de cette isle nous assure la prise prochaine du fort l'Ecluse, que l'ennemi ne peut plus évacuer ; la destinée de la République lui réserve bientôt dans cette isle une nombreuse artillerie, des troupes à faire prisonnieres & des munitions.

Je laisse aux représentans du peuple & au général à vous apprendre les détails honorables de cette affaire. Vous donnerez sans doute une mention honorable aux volontaires qui ont

combattu avec tant de zèle, aux canonniers qui ont eu tant de ſuccès, & au général Moreau, qui s'eſt jeté à la nage pour ſauver un bateau emporté dans le courant & ſubmergé, & qui a ſauvé un brave capitaine de grenadiers qui étoit déja ſous l'eau.

Je me hâte de lire les lettres officielles, & vous ne laiſſerez pas ſans récompenſe civique de belles actions que l'amour de la patrie a inſpirées.

Voici les lettres :

Au quartier général à Anvers, le 12 thermidor, deuxième année républicaine.

Le général en chef de l'armée du Nord, aux membres de la Convention nationale compoſant le comité de ſalut public.

« Vous êtes ſans doute déja informés, citoyens repréſentans, que le général Moreau s'eſt emparé avant-hier de l'iſle de Caſſandra, qu'il y a pris ſoixante-dix pièces de canon, dont au moins un tiers de bronze, des tentes, des caiſſons, voitures, &c. La poſſeſſion de cette iſle met l'ennemi dans l'impoſſibilité de rien évacuer de l'Ecluſe, & j'eſpère que bientôt cette forteresſe tombera au pouvoir de la République avec tout ce qu'elle contient. Il y a, ſelon tous les rapports, une artillerie nombreuſe, beaucoup de troupes & de munitions.

Toutes les troupes employées à cette expédition s'y ſont ſignalées à l'envi ; le paſſage du Cachyſche leur en a fourni une belle occaſion : ce détroit eſt large d'environ 100 pieds, & profond de 9 à 10; tous les moyens pour le franchir conſiſtoient en quelques bateaux, & la bravoure des républicains, qui a déja ſuppléé à tant d'autres : elle n'a pas été en défaut cette fois-ci. Huit compagnies de grenadiers ſe ſont avancées ſur le canal, y ont deſcendu les bateaux, & s'y ſont précipitées, malgré le feu terrible qui partoit de derrière la digue de la rive oppoſée : beaucoup d'entre eux n'y trouvant pas place, ſe ſont jetés à la nage, & aidoient à diriger les bateaux. Les chaſſeurs du Mont-de-Caſſel, & les carabiniers du quatorzième régiment d'infanterie légère, ont fait la même manœuvre; elle a paru ſi hardie à l'ennemi, qu'il en a été effrayé, & s'eſt enfui ſur Yſendick, abandonnant canons, tentes & bagages. Un

des bateaux a été rempli de canonniers, qui, à leur arrivée sur la rive opposée, ont trouvé tout de suite des canons & munitions pour donner la chasse à ceux qui venoient de les abandonner. Notre perte en hommes n'a pas été proportionnée à la hardiesse de l'entreprise.

Je dois vous transmettre les noms de quelques braves qui se sont particulièrement distingués.

Le citoyen Bernard, caporal, Beugny, sergent, & Ventre, sergent-major au bataillon de chasseurs du Mont-Cassel, ont conduit à la nage 9 à 10 bateaux.

Le citoyen Lalis, capitaine de grenadiers du seizième régiment, s'est jeté le premier dans les bateaux.

Le citoyen Bonnat, aide-de-camp du général Moreau, a conduit le premier batteau à la nage.

Le citoyen Bouilly, capitaine des carabiniers du quatorzième bataillon de chasseurs, s'est tenu à découvert sur le bord du canal, tirant des coups de carabine sur les canonniers d'une batterie qui faisoit un feu continuel, jusqu'au moment où il a pu passer; ce qu'il a fait un des premiers.

Je vous envoie ci-joint une lettre du général Jardon, qui demande à passer dans le pays de Liége, d'où il est, pour y commander & faire des levées. Sous ce dernier rapport, cela pourroit avoir son avantage; mais, sous le premier, je crois qu'il est difficile à une autorité d'être juste & impartiale, quand elle est environnée de parens & d'amis, & encore plus, quand elle est exposée à quelques ressentimens. Je vous prie de me faire connoître vos intentions à cet égard, ou de les lui adresser directement. »

Signé, PICHEGRU.

Ostende, 12 Thermidor, an deuxième de la République une & indivisible.

Richard, représentant du peuple près l'armée du Nord, & ses collègues composant le comité de salut public.

« Le général en chef a dû vous écrire la prise hardie de Cassandra. Vous savez que nos soldats se sont précipités à la nage au milieu d'un courant rapide & sous le feu des redoutes hollandaises; & par ce courage qui n'appartient

qu'à des républicains, ils ont glacé de terreur les pésans satellites du despote de la Haye, qui ont abandonné 70 pièces de canon, la plupart en bronze, & beaucoup de tentes & autres effets militaires.

Cette isle coupe toute retraite à la garnison du fort l'Ecluse; & la brigade du général Windam, placée vis-à-vis Flessingue, intercepte la navigation de l'Escaut & menace la Zélande d'une prochaine invasion.

Sans doute ces détails vous sont déja connus; mais je ne puis vous laisser ignorer un fait que le général de division Moreau n'a pas écrit au général en chef, parce qu'il lui étoit personnel: comme il commandoit le passage & donnoit ses ordres sur le bord, il vit un petit bateau emporté par les courans & déja submergé; il se jette à la nage, & ramène à terre un brave capitaine de grenadiers qui étoit déja sous l'eau. Je vous citerai le citoyen Bonnat, son aide-de-camp, qui le premier a traversé le fleuve à la nage; mais on ne peut trop donner d'éloge à toute la troupe. Les soldats ont attaché ensemble leurs mouchoirs & leurs cravates, pour former des cordages pour diriger les bateaux, & d'autres les poussoient en nageant: elle a porté dans cette occasion au plus haut degré l'impétuosité & l'énergie républicaine. »

Signé, RICHARD.

DÉCRET.

ARTICLE PREMIER.

Après avoir entendu le rapport de son comité de salut public, la Convention nationale décrète l'impression & l'envoi des lettres officielles de l'armée du Nord aux autres armées de la République.

II.

Il sera fait mention honorable dans le procès-verbal de la séance, de la conduite courageuse des compagnies de grenadiers, des chasseurs, des carabiniers, de l'infanterie & artillerie, qui s'est distinguée dans la prise de l'isle de Cas-

ſandra, ainſi que des actes de bravoure des citoyens Bernard, caporal; Henguy, ſergent, & Ventre, ſergent-major du bataillon des chaſſeurs du Mont-Caſſel; Lalis, capitaine des grenadiers du ſeizième régiment; Bonnat, aide-de-camp du général Moreau; Bouilly, capitaine des carabiniers du quatorzième bataillon de chaſſeurs, & du général Moreau.

III.

Il ſera envoyé un extrait du préſent décret, & du procès-verbal, aux corps militaires & aux citoyens ci-deſſus nommés.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.